

pour inciter Pretoria à modifier ses politiques. En outre, l'ardeur des États-Unis et de la Communauté économique européenne (CEE) à cet égard semble s'être refroidie. Le gouvernement a donc raison d'agir avec circonspection, bien que vu ses déclarations antérieures, lesquelles donnaient à entendre que d'autres sanctions seront imposées si Pretoria refuse d'amorcer de véritables négociations avec la majorité noire, il devra fatalement, à un moment donné, prendre certaines décisions, qu'il y ait consensus ou non.

Il est certes souhaitable d'accroître l'aide au développement consentie aux pays de la ligne de front, mais il est douteux qu'à court terme au moins, ils puissent s'affranchir de leur dépendance commerciale par rapport à l'Afrique du Sud. Étant donné l'aide qu'il accorde ailleurs dans le monde, et en particulier dans le reste de l'Afrique, le Canada n'est pas vraiment à même d'appuyer bien davantage les États frontaliers. D'autres pays donateurs ne sont guère en meilleure posture. Il semble donc que les efforts déployés de l'extérieur pour améliorer la situation en Afrique du Sud et dans la région continueront d'achopper, tant que l'Occident ne conviendra pas avec la grande majorité des membres de l'ONU d'imposer des sanctions obligatoires. Et même alors, rien ne garantirait un changement favorable de la conjoncture.

c) L'Irak et l'Iran

En 1987, la guerre irano-irakienne a failli enflammer tout le Golfe, en dépit de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité, le 20 juillet, d'une résolution "exigeant" un cessez-le-feu immédiat et le retrait de toutes les forces jusqu'aux "frontières reconnues par la collectivité internationale", priant le Secrétaire général, entre autres choses, de confirmer et de superviser la mise à exécution de ces mesures, et stipulant que le Conseil se réunirait de nouveau, "au besoin", afin d'envisager toute autre mesure nécessaire pour garantir le respect de la